

BROCANTE D'ARTANNES SUR INDRE
Le 20 Septembre 2026.

Le bulletin d'inscription devra être retourné avant **le Samedi 12 Septembre** délai de rigueur. **Passé ce terme, aucune inscription ne pourra être prise en compte.**

Pour les particuliers : Joindre avec le bulletin d'inscription la demande de participation à une brocante dûment remplie. Ces documents devront être retournés à l'adresse suivante :

BROCANTE ARTANNES
Amicale des Sapeurs Pompiers
Centre de Secours du « Val du Lys »
11 Rue d'Artannes 37260 - MONTS

→ Aucun emplacement ne sera réservé sans règlement du droit de participation.

→ Ils seront attribués dans l'ordre de réception des bulletins d'inscriptions.

(Cachet de la poste faisant foi).

→ Les chèques ou mandats lettres devront être libellés à l'ordre de l'amicale des sapeurs-pompiers du val du lys.

→ Chaque exposant devra être muni d'une pièce d'identité.

Les emplacements réservés et restés vacants après 09 h 00 seront considérés comme libres.

Participation aux frais d'organisation et de fonctionnement :

19 Euros pour 10 m linéaires. 9,50 Euros pour 5 m linéaires.

Les véhicules ne seront pas autorisés sur les emplacements de 5 mètres.

-----✂-----
BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ **Prénom :** _____

ADRESSE : _____

PROFESSIONNEL :

N° au registre du commerce : _____

PARTICULIER : Joindre la demande de participation dûment remplie.

Nombre de mètres réservés : _____ **Montant :** _____.

MODE DE PAIEMENT : Chèque N° _____

 Banque : _____

 Mandat lettre N° _____

Afin de vous contacter, en cas d'annulation tardive de la brocante, merci de bien vouloir noter votre numéro de téléphone : _____.